

Vademecum pour intégrer le PCAET dans les PLU, dont thématique "végétalisation"



Valence Romans Agglo (26) a réalisé un Vademecum afin de faciliter la mise en œuvre de son Plan climat air énergie territorial (PCAET) dans les PLU (ou PLUi). Ce document se compose de deux parties :

- des fiches communales de type « porter à connaissance » dont l'objectif est une meilleure compréhension des enjeux air, climat, énergie ;
- des fiches thématiques : énergie et bâtiment, gestion de l'eau, végétalisation, santé publique et maîtrise des risques, qui proposent un ensemble de transcriptions des objectifs du PCAET à travers les différentes pièces constitutives du PLU (ou PLUi). Cette seconde partie est constituée de recommandations organisées par pièce du PLU (rapport de présentation, PADD, OAP, règlement...) et de retours d'expériences illustrés et comprenant des extraits de PLU approuvés.

Par la suite, le syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain (26) a repris ce document (avec l'accord de Valence Romans Agglo) afin de proposer à ses communes un Vademecum personnalisable.

Territoire : 54 communes, 223 349 habitants(2018), 940,50 km²

Mots clés : PCAET, SCoT, PLU, végétalisation, recommandations, retours d'expériences

Coordonnées

Valence Romans Agglo (26)

Documents

Vademecum pour intégrer le PCAET dans les PLU, dont thématique "végétalisation"

Valence Romans Agglo (26) a réalisé un Vademecum afin de faciliter la mise en œuvre de son Plan climat air énergie territorial (PCAET) dans les PLU (ou PLUi). Ce document se compose de deux parties :

- des fiches communales de type « porter à connaissance » dont l'objectif est une meilleure compréhension des enjeux air, climat, énergie ;
- des fiches thématiques : énergie et bâtiment, gestion de l'eau, végétalisation, santé publique et maîtrise des risques, qui proposent un ensemble de transcriptions des objectifs du PCAET à travers les différentes pièces constitutives du PLU (ou PLUi). Cette seconde partie est constituée de recommandations organisées par pièce du PLU (rapport de présentation, PADD, OAP, règlement...) et de retours d'expériences illustrés et comprenant des extraits de PLU approuvés.

Par la suite, le syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain (26) a repris ce document (avec l'accord de Valence Romans Agglo) afin de proposer à ses communes un Vademecum personnalisable.

Territoire : 54 communes, 223 349 habitants(2018), 940,50 km²

Mots clés : PCAET, SCoT, PLU, végétalisation, recommandations, retours d'expériences

Informations complémentaires

Thématiques

Aménagement du territoire

Energie/climat

Auteur

Valence Romans Agglo (26)

Écrit le

2022

Date de publication

2018

[Consulter la ressource](#)

Retours d'expérience

VÉGÉTALISATION

6.3 végétalisation

La végétation joue un rôle important dans le confort et la qualité des villes. Elle favorise ainsi un climat urbain confortable en réduisant les températures de l'air ambiant et favorise le bien-être des personnes. En plus de participer à la régulation du climat, réserver une place significative aux végétaux permet de mettre en place des continuités écologiques structurantes pour le développement de la biodiversité et le déplacement de la faune et de la flore.

Il s'agit dans le cadre du projet de la Région de mettre en place une double stratégie de végétalisation à la fois dans les lieux collectifs et privés.

- la végétalisation des façades, jardins de façades et toitures pour éviter l'absorption de rayonnements solaires par des surfaces minérales qui accumulent et stockent la chaleur en journée pour la restituer en soirée et la nuit. La végétalisation accélère donc le rafraîchissement nocturne, important du point de vue sanitaire pour permettre au corps humain de se ressourcer.
- la végétalisation des espaces extérieurs aussi bien dans les cours d'école, les jardins privés, les espaces publics, le traitement des limites séparatives. Les surfaces en pleine terre, feuillage et l'évapotranspiration des végétaux favorisent ainsi un taux d'hygrométrie plus confortable.

La stratégie de plantation répondra aux enjeux de biodiversité, de paysage, de diversité des essences et des strates végétales. Elle cherchera à maintenir et renforcer le trame végétale existante, à sélectionner les espèces en fonction du climat local (semi-méditerranéen voir méditerranéen) et à limiter les besoins de consommation en arrosage et en traitement (mise en place d'une gestion différenciée).

PRENEUR DE CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS
Alimenter les parcelles de façon à créer une alternance de petits espaces d'arbres et d'arbustes, et créer une végétation hétérogène et régulière.

PRENEUR DE CONCEPTION D'UNE VILLE
- Définir l'axe principal de circulation (avenue) et le créer au centre de la ville.
- Définir les axes secondaires (rues) et les créer à l'écart de la ville.
- Définir les axes tertiaires (allées) et les créer à l'écart de la ville.

Liens utiles

[PCAET - page du site internet](#)